

Réf: Dossier 219168

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AKWABA PRESTIGE HOLDING »

Siège Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET
RESIDENCE SIPIIM ATLANTIDE, Lot ND, Ilot 544

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/05/2023 et enregistrés au CEPICI le 24/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AKWABA PRESTIGE HOLDING »

Objet :

- Commerce international
- Les services informatiques
- L'intermédiation et les activités connexes

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET
RESIDENCE SIPIIM ATLANTIDE, Lot ND, Ilot 544

Dirigeant(s) M OUATTARA ASSANE PROSPER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-06019 du 05/06/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°40399/GTCA/RC/2023 du 05/06/2023

